

Coronavirus : gymnases et piscines pourront rester ouverts aux mineurs en clubs

virus | gouvernement | éducation

Paris, France | AFP | 25/09/2020 13 :52 UTC+2 | mise à jour le 25/09/2020 14 :20 UTC+2

Les gymnases et les piscines pourront rester ouverts aux mineurs qui pratiquent le sport en clubs et associations, a fait savoir vendredi le ministère des Sports à l'AFP, à l'issue d'une réunion avec les acteurs du monde sportif.

Mercredi soir, le ministre de la Santé avait annoncé que dans la zone d'alerte renforcée (Paris, Lille, Toulouse, Saint-Etienne, Rennes, Rouen, Grenoble, Montpellier, Bordeaux, Lyon et Nice), salles de sport et gymnases seraient "fermés" car ce "sont des lieux de contamination importants".

Cette annonce avait laissé le monde du sport amateur stupéfait, alors que la rentrée du sport amateur se faisait tout doucement, après le confinement du printemps.

Les mineurs pourront ainsi, dans la continuité de la poursuite des cours d'EPS à l'école, continuer de pratiquer.

En revanche, les adultes, dans cette zone, ne pourront pas aller au gymnase ni à la piscine. Ils seront cantonnés à faire du sport en extérieur.

Les équipements seront aussi ouverts aux sportifs de haut niveau et aux étudiants en STAPS.

Des discussions doivent encore se tenir entre les mairies et les préfetures pour l'aménagement de ces mesures.

dec/fbx

Identifiant : <http://doc.afp.com/8QP76R>

[Modifier, suspendre ou supprimer vos alertes mail](#)
[Accéder au document d'origine de cette alerte mail sur AFP Forum](#)

Copyright © Agence France-Presse. Tous droits réservés. Les documents mentionnés sont la propriété de l'AFP et/ou de ses partenaires. AFP et le logo AFP sont des marques déposées de l'Agence France-Presse.